



Chères et chers citoyens,

« Montfaucon ne produira **pas** sa propre énergie »

Lors de l'assemblée communale extraordinaire du 28 octobre dernier, la population a décidé, par 58 voix contre 50, de refuser le projet énergétique proposé par le Conseil communal.

Le Conseil communal accepte cette décision avec un très grand regret. Le projet était excellent, il est le fruit d'un énorme travail fourni pour nos enfants, pour tous les citoyens, pour notre avenir !

Le projet a été expliqué en détails lors de deux séances d'informations publiques, de nombreux documents ont été mis à disposition des citoyens sous plusieurs formes (plusieurs tout-ménage, site internet de la commune), une commission spéciale a été créée, elle a analysé le projet en détails et se tenait à disposition de tous les citoyens pour répondre à leurs questions.

Lors de l'assemblée, le Syndic de Rossinières (VD) a fait un retour d'expérience extrêmement explicite et positif face à ce même projet dans sa commune.

Les arguments de la commune étaient clairs, précis et transparents, le projet permettait à la commune de sortir de l'ornière et de voir l'avenir sereinement.

Eh bien non, cela n'a pas suffi, il n'en sera rien.

Chacun a son avis, c'est normal, et il faut savoir le respecter. Par contre, lors de cette assemblée, le temps de parole a été monopolisé par quelques personnes en particulier, sans aucun égard envers les autres citoyens, et il a été malheureusement évident et très regrettable que de fausses informations aient été données sans aucune argumentation.

L'acharnement d'un groupe de personnes a probablement préjudicié au bon sens et cela, sans prendre en compte le bien commun et l'avenir de nos enfants.

Importance de la clarification

Il est désormais extrêmement important pour le conseil communal de clarifier la situation pour l'avenir, d'où ce message à l'attention de tous.

Avantages du projet rejeté en quelques mots :

Comme présenté lors de l'assemblée, le projet aurait eu des effets directs significatifs :

- Réduction de plus de 830 tonnes de CO₂ par an pour le 1^{er} projet.
- Indépendance énergétique pour notre commune.
- Stabilité des prix et de l'approvisionnement.

Et pour tous ceux qui ne souhaitaient pas bénéficier des services proposés (pour rappel aucune obligation), ce projet aurait également eu des avantages majeurs :

- Permettre des investissements futurs indispensables.
- Réduire la dette très élevée de notre commune.
- Avancer ensemble dans un projet communautaire et rassembleur.

Malheureusement, avec le rejet de ce projet, nous devons faire face aux réalités de cette décision. Nous devons maintenant vous informer des conséquences inévitables de ce refus.

Conséquences du refus

- Aucun investissement lourd ne sera possible dans un futur à court et moyen terme, même s'ils sont indispensables (réseau d'eau, réservoirs, etc.).
- Les routes ainsi que les autres infrastructures communales ne pourront être entretenues que très partiellement dans les années à venir.
- Les autres investissements contribuant à l'attractivité du village et à son embellissement ne pourront tout simplement pas être réalisés.
- Plus aucune réduction de prix sur les locations de la halle polyvalente.
- Réduction des services communaux (déchets, horaires de l'éco-point, etc.)

Solution envisageable

Pour pallier ces conséquences, la seule solution sera une augmentation d'impôts. Chose que le Conseil essaie d'éviter à tout prix.

Conclusion IMPORTANTE

Encore une fois, nous tenons à exprimer ici notre regret face à ce dénouement et nous pensons qu'il est grand temps que l'ensemble des citoyens prenne conscience de la gravité de la situation et du fait qu'il n'est plus possible de continuer ainsi.

La majorité silencieuse doit maintenant se rendre aux assemblées pour faire valoir le bon sens et non la rancune, qui est malheureusement devenue omniprésente aux assemblées communales.

Sachez que le Conseil communal est maintenant plus déterminé que jamais. Grâce à vous tous, nous pourrons avancer dans la bonne direction pour le bien commun.

Le Conseil Communal

Xavier Schaffter

Filoména Chevillat

Christophe Miserez

Gaëtan Marchand

Lolita Fuchs

Jorge Da Silva

Marc Dällenbach